

Observation sur l'emploi simultané du Kétamine (Kétalar, Vétalar) et du Cyflee

Autor(en): **Hangartner, P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **119 (1977)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-590763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Communication originale courte

**Observation sur l'emploi simultané du *Kétamine*
(*Kétalar*, *Vétalar*) et du *Cyflee***par P. Hangartner¹

Le *Kétamine* (Parke & Davis), ou chlorhydrate de 2,0 chlorophényl-2-méthylaminocyclohexanone, s'utilise dans la pratique vétérinaire actuelle comme anesthésique et analgésique chez le chien et le chat, en général par voie intramusculaire.

Le *Kétalar* et le *Vétalar* sont le *Kétamine* en solution aqueuse, respectivement à 5 et à 10%; ce dernier spécialement à usage vétérinaire. Ses propriétés de sécurité et de commodité font que le *Kétamine* est largement utilisé.

Le *Cyflee* (cythioate) (Cyanamid), ou phosphorothioate de 0,0-diméthyle o-p-sulfamoylphényle, est un produit vétérinaire sous forme de comprimés de 30 mg; son utilisation: pour l'extermination des puces chez le chien et le chat et pour combattre les tiques et le demodex. Il est administré par voie orale. Le *Cyflee* contient un acide phosphorique organique, qui est un inhibiteur de la cholinestérase.

Absorbé rapidement par l'intestin, il agit sur les ectoparasites par sa présence dans les liquides corporels. Le *Cyflee* s'administre tous les 3 jours chez les chiens et les chats de tous âges, à raison de:

- 30 mg pour 10 kg de poids corporel pour le chien
- 15 mg pour 10 kg de poids corporel chez le chat.

L'action de ce produit est donc relativement longue.

Dans le cas du chat «Pancho», décrit ci-dessous, un *Kétamine*, le *Kétalar*, a été administré quelques heures après l'absorption du produit *Cyflee*.

Chat «Pancho», persan gris-bleu, mâle, 1973

Propriétaire: Dr. C.A., 16 Combe, Prilly

Ce chat est présenté en urgence le 18.1.76.

Décubitus latéral, ataxie par tremblements musculaires, convulsions et contractions téτανiformes de tout le corps. Dyspnée grave avec respiration labiale, hypersalivation, gueule largement ouverte. Sur les poumons: râles et crépitations bulleuses. Hyperthermie (au-dessus de 40 °C.). Pupilles dilatées. Perte de connaissance.

L'anamnèse a permis d'établir que le chat «Pancho» avait reçu, la veille, une dose normale de *Cyflee*. Le jour de l'accident, il reçut 1 ml. de *Kétalar*, par injection, pour procéder à sa toilette très difficile de par son caractère irascible (cette dose est exacte). Les crises subintrantes ont débuté dans les minutes qui suivirent l'injection. Le chat est mort le même soir.

L'autopsie a montré un œdème de la pie-mère du cerveau et un fort œdème du poumon. Le foie est grossi; les autres organes sont sans lésion.

¹ Adresse: Dr. P. Hangartner, 5 Marc-Dufour, CH-1007 Lausanne

Ces troubles ressemblent exactement à ceux observés lors de surdosage des acides phosphoriques organiques, soit: vomissements, tremblements musculaires, hyperexcitation, hypersalivation et diarrhée.

En conclusion, il faut admettre une corrélation dangereuse entre ces deux produits lors d'utilisations simultanées, ou lorsque l'un d'eux entre dans la sphère d'action de l'autre.

Le Cyflee cythioate contenant un acide phosphorique organique inhibiteur de la cholinestérase – toxique en lui-même seulement lorsqu'on utilise dix fois la dose normale prescrite – devient donc dangereux au moment de sa rencontre avec le Kétamine. Son pouvoir inhibiteur de la cholinestérase augmenterait jusqu'à provoquer les accidents graves décrits ci-dessus.

D'autre part, le Kétamine ne donne pas l'image classique de la narcose profonde; il s'agit d'une anesthésie dissociative. Une des particularités de ce genre d'anesthésie est la conservation, et même l'augmentation, du tonus musculaire de la musculature du squelette et, par conséquent, l'augmentation des réflexes du corps (pharynx, larynx par exemple).

L'addition d'un agent inhibiteur de la cholinestérase (non-destruction de l'acétylcholine au niveau de la plaque motrice) et d'un agent conservant ou augmentant même le tonus musculaire, peut expliquer l'apparition des crises convulsives tétaniformes.

En effet, un tonus musculaire intact ou augmenté, est une prédisposition physiologique parfaite aux convulsions tétaniformes, lorsque vient s'y ajouter un inhibiteur de la cholinestérase. Dans ce cas, au niveau de la plaque motrice, ou point de transmission myo-neurale, la voie est parfaitement libre, le passage des impulsions nerveuses échappe à tout contrôle et les convulsions apparaissent.

Il est donc instamment recommandé de n'utiliser les produits contenant des acides phosphoriques organiques qu'avec la plus grande prudence.

Le Cyflee n'est qu'un des multiples produits à base d'acides phosphoriques organiques actuellement utilisés pour combattre les parasites.

Je tiens à remercier le Dr. A. Calanca de son aide précieuse dans cette affaire.

Résumé

Description d'une intoxication mortelle chez un chat par suite d'application de Cyflee et de Kétalar – tous deux dans les doses prescrites – en moins de 24 heures.

Zusammenfassung

Beschreibung einer tödlichen Vergiftung bei einem Kater durch Applikation von Cyflee und Ketalar – beide in den vorschriftsmässigen Dosierungen – mit einem Zeitabstand von weniger als 24 Stunden.

Riassunto

Viene descritto un caso di intossicazione mortale nel gatto dovuta a somministrazione prima di Cyflee e poi di Ketalar, entrambi nelle dosi prescritte. L'intervallo tra i due trattamenti è stato inferiore a 24 ore.

Summary

Lethal intoxication in a cat due to the administration of Cyflee and Ketalar – both in the appropriate doses – in less than 24 hours.

VERSCHIEDENES

Dégradation de l'environnement par les chiens

Lorsqu'on veut faire une boule de neige en hiver dans une station de cure, que ramasse-t-on parfois – caché par la neige ? Sur quoi dérape-t-on sur les trottoirs de nos villes ? Sans parler des jardins publics, parcs et terrains de jeu dégradés par les excréments de chiens. Les fermiers, eux aussi, se plaignent de la pollution des prés et de la dégradation de l'herbe qui devient immangeable pour le bétail. Les vétérinaires et les docteurs attirent l'attention sur ces conséquences non-hygiéniques.

Les exemples sont nombreux car il ne s'agit non seulement d'un problème suisse, mais d'un problème mondial de l'environnement dont il est question journallement dans la presse du pays et de l'étranger.

En Suisse, nous comptons aujourd'hui plus de 300 000 chiens enregistrés; en Angleterre, il y en a 6 millions. Les chiffres se multiplient. C'est «in» d'avoir un chien et d'être amateur de chien. Cela n'est sûrement pas négatif. Ce qui est tragique, c'est que la dégradation de l'environnement par les chiens provoque de la haine et les propriétaires de chiens, qui se trouvent souvent dans une situation inconfortable, en sont les pauvres bénéficiaires.

Nos autorités administratives essayent de résoudre le problème en installant des endroits appropriés, mais sans succès. Le chien veut ou peut rarement faire ses besoins là où les autorités aimeraient qu'il les fasse. En outre, beaucoup d'endroits appropriés ont de nouveau été supprimés pour des raisons d'hygiène.

Dans plusieurs pays, les autorités forcent les propriétaires de chiens à enlever eux-mêmes les excréments; dans certaines villes américaines, la dérogation entraîne une amende de \$ 25.–!

Or un ingénieur suisse a fait une invention pouvant éliminer ce problème.

Il a conçu un gant en plastic de 25 cm de large et 30 cm de long équipé d'un sachet intérieur dont les rebords servant au ramassage sont en plastic rigide. On enfle le gant et on actionne les rebords rigides avec les doigts pour effectuer le ramassage des excréments sans entrer toutefois en contact avec ces derniers et les renfermer ainsi dans le sachet intérieur. Etant donné la rigidité des rebords avec lesquels on effectue l'opération, on évite un tâtement désagréable de la consistance des excréments.

Avec l'autre main, on retrousse le gant par-dessus le sachet intérieur et on l'enroule en un petit paquet qu'on maintient fermé à l'aide d'une bande autocollante qui se trouve à l'extrémité. Le contenu est donc fermé hermétiquement et le matériel spécial blanc et opaque ne laisse passer aucune odeur. On peut, sans autre, mettre le sachet dans sa poche ou son sac à main et le jeter dans le panier à déchets le plus proche.

Cet «appareil unique» lequel vient de faire son apparition sur le marché sous le nom de «Propy» est tellement simple, hygiénique et à la portée de toutes les bourses que chaque propriétaire de chien devrait l'utiliser. Pour les communes et stations de cure, il n'est certainement pas difficile de trouver la formule pour motiver les propriétaires de chiens à son utilisation et pour protéger ainsi nos régions de ce genre de pollution – sans investissements ou grands frais.